

ecoles

RENTREE 2023 : 1 MATERNELLE ET 2 PÉDIBUS !

La rentrée scolaire 2023 a été marquée par la fusion des 2 écoles maternelles publiques, sur le site de l'école Marie-Mauron, qui compte désormais 6 classes. Plusieurs travaux ont été effectués pendant l'été pour s'y préparer. Et pour faciliter les déplacements des familles, la ville met en place une 2^e ligne de pédibus, entre la maternelle Marie-Mauron et l'école de l'Argelier.

Après la décision de l'Académie d'Aix-Marseille de fermer une classe dans chacune des 2 écoles maternelles publiques de Saint-Rémy, la municipalité a acté la fusion de celles-ci sur le site de l'école Marie-Mauron ; un choix dicté par sa situation géographique, la proximité des infrastructures culturelles, les capacités d'accueil de la cour et de la cantine, mais aussi par la possibilité de regrouper les enfants dans les classes avec de simples réaménagements. Pendant l'été, la ville a aménagé un plateau ralentisseur devant l'école pour sécuriser la traversée des enfants. En particulier, les trottoirs de la rue Paul-Arène ont été rénovés et élevés pour empêcher le stationnement anarchique des véhicules aux heures d'entrée et de sortie de l'école. Par ailleurs, une entreprise spécialisée dans le désamiantage a remplacé les éléments en fibrociment, bien que ceux-ci ne présentaient pas de danger.

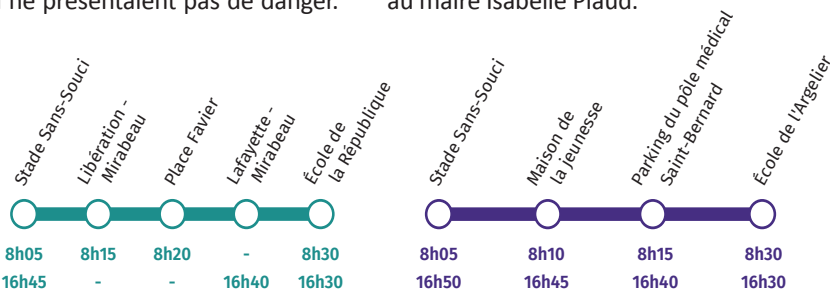
Pour finir, les grilles entourant l'établissement ont été repeintes et la signalétique extérieure refaite.

Pédibus ligne 2

Conséquence directe de la fusion, afin de faciliter la circulation entre les 3 écoles publiques, la ville crée une nouvelle ligne de Pédibus. Ce dispositif gratuit consiste à favoriser les trajets vers l'école à pied plutôt qu'en voiture, afin de réduire la circulation et les embouteillages en ville, tout en contribuant à l'épanouissement des enfants, dans une ambiance conviviale.

Ce service est ouvert à tous les enfants des écoles de la République et de l'Argelier ; chaque ligne relie le matin le stade Sans-Souci à une école élémentaire, et fait le soir le trajet inverse.

« Le Pédibus s'inscrit dans une démarche écocitoyenne et offre aux enfants un peu d'activité physique avant et après la classe », explique l'adjointe au maire Isabelle Plaud.



on recherche des bénévoles

La conduite du Pédibus est assurée par des bénévoles, parents ou non.

Ceux-ci s'engagent sur une période limitée, pour une matinée ou un soir dans la semaine, ou plus. Plus il y a de bénévoles, plus souple est l'engagement !

Pour toute question, contacter le service scolaire de la mairie.



éditorial

Les rentrées se succèdent à Saint-Rémy mais d'une année à l'autre, elles ne se ressemblent jamais !

Il y a en effet toujours une actualité remarquable ou une nouveauté dans la multitude d'activités ou de dispositifs proposés par la municipalité aux jeunes Saint-Rémois, afin qu'ils s'épanouissent dans leur scolarité et leur vie de futurs citoyens. Et cette rentrée 2023 ne fait pas exception !

En parallèle de la fusion des deux écoles maternelles publiques, conséquence d'une malencontreuse baisse des effectifs, nous accordons d'importants moyens pour accroître le bien-être des enfants à l'école de l'Argelier, avec deux chantiers ambitieux : d'une part la « renaturation » de sa cour, pour la rendre plus agréable à tous et plus respectueuse de la biodiversité (une opération qui sera ensuite dupliquée à l'école de la République et à l'école Marie-Mauron), et d'autre part la rénovation intégrale de sa cuisine, pour améliorer encore la qualité déjà exceptionnelle des repas servis aux enfants, tout en réalisant des économies d'énergie et en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Cette nouvelle Lettre évoque également plusieurs autres initiatives, proposées par la ville et ses partenaires, pouvant concerner les enfants à tout moment de leur journée d'école.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enfants et à leur famille !

Hervé Chérubini

Maire de Saint-Rémy-de-Provence,
Président de la
Communauté de communes
Vallée des Baux - Alpilles

Isabelle Plaud

Adjointe au maire chargée
de l'éducation, de l'enfance
et de la jeunesse



LA MUE DE LA COUR DE L'ARGELIER

Pendant l'été s'est déroulée la première phase des travaux de « renaturation » de la cour d'école de l'Argelier. La surface, désimperméabilisée pour faciliter la gestion des eaux pluviales, a été réaménagée pour la rentrée de septembre ; les végétaux seront plantés durant les vacances scolaires de la Toussaint.

Un environnement végétalisé dans lequel les élèves pourront s'épanouir : le projet de la nouvelle cour de récré se concrétise ! À l'automne, le sol sera prêt à recevoir les plantations, puis en fin d'année, les jeux et le mobilier extérieur seront installés. Le prochain printemps s'annonce ainsi avec des îlots de fraîcheur ombragés, des surfaces enherbées et des coins nature offrant de nouvelles activités, tout en favorisant la biodiversité.

« Ce projet s'inscrit dans une démar-

che à la fois pédagogique et écologique, tenant compte des actuels enjeux environnementaux ; il sera décliné à l'école de la République l'été prochain, puis à l'école maternelle Marie-Mauron l'année suivante », explique Isabelle Plaud, adjointe au maire chargée de l'éducation, de la jeunesse et de la sensibilisation environnementale.



cour de la république : début de la concertation

C'est maintenant au tour des élèves de l'école de la République d'échafauder le plan de « renaturation » de leur cour de récré, qui sera réalisé à l'été 2024. Comme les écoliers de l'Argelier avant eux, les élèves délégués de l'école de la République seront associés à la conception de leur future cour de récré. Dès septembre, ils se réuniront avec les équipes pédagogiques et les équipes d'entretien, pour imaginer de nouveaux espaces de jeux, dans le respect de l'environnement.

« L'objectif est de donner les moyens aux enfants d'apporter des réponses concrètes aux questions liées à la transition écologique », précise Isabelle Plaud.



DES PROJETS PÉDAGOGIQUES AUTOUR DE L'ENVIRONNEMENT

Activités du PNRA

Chaque année, la municipalité cofinance avec le Parc naturel régional des Alpilles (PNRA) des activités d'éducation à l'environnement et au territoire, à destination des classes maternelles et élémentaires... Cette année, un projet consistera à installer des nioirs supplémentaires pour les oiseaux des Alpilles au bord du canal des Alpines.

Forêt pédagogique

Suite à un appel à projet des communes forestière et du PNRA, la gestion d'une parcelle forestière sera confiée, dès le 9 octobre, à la classe de M. Jouve (CE2-CM1) de l'école de la République. Après des différents acteurs du territoire forestier, les élèves seront sensibilisés aux enjeux liés à la gestion de leur parcelle et à l'ensemble des risques existants pour la forêt.



5 MOIS POUR MÉTAMORPHOSER LA CUISINE DE L'ARGELIER

En parallèle des travaux de la cour de l'école de l'Argelier, la ville rénove intégralement la cuisine de l'établissement pour améliorer encore les hautes performances de la restauration municipale, s'engager toujours plus loin en faveur du développement durable et accroître le bien-être des enfants.

Construite il y a 30 ans en même temps que l'établissement, la cuisine de l'Argelier fait actuellement l'objet d'une métamorphose. L'équipement de cuisine obsolète sera remplacé par du matériel moins énergivore permettant la cuisson de nuit, à basse température, dans des espaces entièrement repensés pour des conditions de travail optimales. Commencés mi-juillet, les travaux se termineront à la fin du premier trimestre. En attendant, les repas des

écoliers sont préparés à l'école Mas-de-Nicolas et transférés en liaison froide à l'Argelier où ils sont remis en température.

Avec le soutien de



DURANT CE CHANTIER, L'ACCÈS À L'ÉCOLE DE L'ARGELIER SE FAIT UNIQUEMENT PAR L'AVENUE DE BIENTINA.

favoriser l'éducation au goût

Le dispositif de self-service – énergivore car il nécessite de maintenir les plats au chaud tout au long du service – va être supprimé au profit d'un service à table. « À Saint-Rémy, la quantité de nourriture non consommée est de 47 g par enfant en moyenne dans un système de self-service, contre 17 g dans un dispositif de repas servis à table ; nous allons donc réduire encore le gaspillage alimentaire. Servir à table plutôt qu'en self permet d'apporter un accompagnement pédagogique supplémentaire lors du moment de repas », explique Thierry Vanbiervliet, responsable des restaurants municipaux.

UN ÉCODIGESTEUR POUR LA RESTAURATION MUNICIPALE

La ville s'est dotée d'un écodigesteur pour transformer les déchets organiques des cantines municipales. Avec l'acquisition de cet outil écologique, financé avec le soutien du dispositif européen Leader et du PETR du Pays d'Arles, c'est une nouvelle étape que franchit la politique anti-gaspillage dans la restauration scolaire, déjà très performante.



« Nous sommes actuellement exemplaires en termes de déchets produits par nos cantines », précise Isabelle Plaud. « Grâce à des repas délicieux très appréciés par les enfants et un meilleur dosage des quantités servies, nous avons fortement diminué le gaspillage ces dernières années. La quantité de nourriture non consommée est aujourd'hui de 33 g par enfant en moyenne, contre 110 au niveau national (3 fois plus). »

Désormais, ces déchets organiques, environ 2,2 tonnes par an, ne sont plus jetés dans la filière habituelle mais valorisés dans l'écodigesteur, dans une logique de réutilisation en circuit court. « Le principe d'un écodigesteur est de composter les déchets organiques en un temps très rapide : en seulement 24 heures, 100 kg de déchets deviennent 10 kg de compost », explique Thierry Vanbiervliet. « À Saint-Rémy, le compost ainsi produit

va servir d'engrais biologique sur les plantations du Lycée professionnel agricole, qui en retour fournit les restaurants municipaux en huile d'olive. Tout le monde est gagnant. » Peu de communes sont déjà dotées d'un tel équipement, ce qui conforte Saint-Rémy dans le peloton des collectivités les plus performantes en matière de restauration collective.

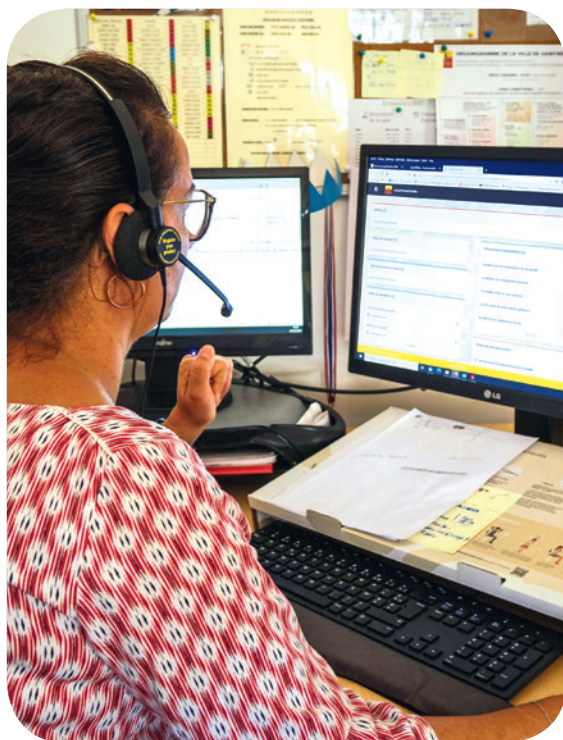


CRÈCHE, PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS : UN PORTAIL FAMILLE UNIQUE

Disponible 24h/24, 7j/7, le portail famille est un guichet numérique à l'utilisation simple et intuitive, qui facilite les relations entre les familles et le service scolaire, tout en conciliant confidentialité et suivi.

Pour offrir toujours plus de souplesse aux familles, cet espace entièrement sécurisé permet de consulter les factures et de régler en ligne, mais également d'inscrire les enfants à la cantine, la garderie et l'étude, ou de réserver les journées d'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires du centre de loisirs.

Le service scolaire se tient toutefois à votre entière disposition pour tout renseignement. Si vous n'avez pas d'accès internet, ou si vous avez besoin d'un accompagnement, vous pouvez également vous rapprocher du Liber'espace en appelant le 04 32 60 67 38.



coup de pouce

Pour la 3^e année consécutive, la ville reconduit le **Club de lecture écriture** (Clé) du dispositif « **Coup de pouce** », destiné à donner envie aux enfants de CP, orientés par les enseignants, d'apprendre en leur redonnant confiance en eux.

Les lundis, mardis et jeudis soir, un intervenant spécialisé propose à ce petit groupe de 5 élèves un temps de goûter, un temps de devoir et des jeux pédagogiques autour de la lecture et des mots. L'année est également rythmée par un prix littéraire national, auquel les élèves participent en votant pour leur album jeunesse favori.



Cécile Puissesseau, un nouveau visage au service de l'action éducative

Auparavant chef de cuisine à l'école Mas-de-Nicolas, Cécile Puissesseau travaille désormais au service de l'action éducative, en remplacement de Nadine Reynet qui a intégré le secrétariat général de la mairie. En charge des inscriptions à l'école et aux colonies de vacances et de la commission de sectorisation, elle assure aussi le lien avec les équipes périscolaires.



LES BCD OUVERTES TOUS LES MIDIS

Dans les « BCD » (bibliothèques centres documentaires) des 2 écoles élémentaires, les animatrices municipales, Estelle Pécout et Nathalie Perrier, proposent un fonds documentaire pour accompagner les projets éducatifs des enseignants, liés aux médias, à la lecture, à l'informatique, à l'environnement... Des espaces calmes et agréables, propices à la détente et à la lecture !

VOS INTERLOCUTEURS

Service scolaire

Hôtel de ville
04 90 92 70 30
scolaire@ville-srdp.fr
9h-12h- 13h30-16h30
(sauf jeudi après-midi)



avis de recherche

Le service de l'action éducative de la ville recherche 2 jeunes volontaires en service civique (16-25 ans), pour coordonner et promouvoir le Pédibus et pour proposer des animations de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires, sur le temps de pause méridienne, autour du projet de végétalisation des cours d'école.

Pour plus d'informations, contacter le service des ressources humaines au 04 90 92 08 10.

Isabelle Plaud

Adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse.
Permanence en mairie
le vendredi après-midi sur rendez-vous- 04 90 92 70 30